

CAHN WILSON

Gérard Fohlen-Weill rejoint le cabinet d'avocats Cahn Wilson



Paris, le 31 juillet 2019 - Gérard Fohlen-Weill rejoint le Cabinet Cahn Wilson. Il apportera son expertise en matière de restructurations et de retournements tant dans le cadre de procédures amiables que collectives ainsi que sa connaissance sectorielle du BTP et immobilier, environnement, énergie et para-pétrolier, aéronautique, mais aussi de l'Afrique subsaharienne francophone.

Michael Cahn déclare : *« Gérard a souhaité rejoindre notre cabinet séduit par l'ADN de celui-ci et par l'opportunité offerte de développer de fortes synergies. Nos expertises complémentaires et sa connaissance notamment des dossiers complexes vont permettre à notre Cabinet de franchir une étape structurante dans notre développement tant en matière d'expertise et de réflexion commune que de proximité avec les clients. C'est aussi la reconnaissance du savoir-faire de l'équipe Cahn Wilson, composé de personnalités agréables et de confiance. »*

Titulaire d'un master en Droit des affaires et diplômé de l'Institut Supérieur de Gestion, Gérard Fohlen-Weill a pour originalité d'avoir cumulé des expériences fortes dans le secteur bancaire, en particulier en matière de financements de projets d'infrastructures et de partenariats Public-Privé.

Il a débuté sa carrière au sein du Groupe Rothschild, puis intégré le groupe CCF (Crédit Commercial de France – HSBC) en tant que Sous-directeur, en particulier à l'Européenne de Banque en charge des secteurs automobile, minier, agro-alimentaire et tourisme.

Il a ensuite rejoint le Groupe des Banques Populaires, exerçant successivement les fonctions de Directeur Général Adjoint de la SIGEC, filiale immobilière, puis de Directeur Adjoint au sein de la direction des Grandes entreprises.

Il intégrera Natixis en 1999 en qualité de « Senior Banker » en charge des secteurs BTP, Environnement, Transports, puis participe en 2008 à la création du département Energies et Matières Premières de Natixis, en charge en particulier du continent africain.

En parallèle de ses activités bancaires, entre 1995 et 2008, il a exercé les fonctions de juge consulaire au Tribunal de Commerce de Paris, siégeant de 2005 à 2008 en qualité que Président de Chambre.

En 2009, il a été nommé Président de Chambre honoraire.

En 2010, Gérard Fohlen-Weill a rejoint le Cabinet d'avocats Jeantet en qualité de senior of counsel.

En 2011, il rejoint en tant que Of Counsel le Cabinet DLA Piper à Paris où il intègre l'équipe « Litigation & Regulatory », apportant à ses clients son expertise en matière de contentieux général, de restructuration, de droit bancaire et financier ainsi que sa connaissance des marchés d'Afrique francophone et subsaharienne.

Gérard Fohlen-Weill est membre du Conseil de Surveillance et Président du Comité d'Audit et des Risques de la Caisse de Garantie Immobilière du Bâtiment (CGI-BAT) après avoir été administrateur de la CGI-FFB depuis 1983.

Il a également été Maître de Conférence associé à la faculté de droit de Cergy-Pontoise au sein des masters « DJCE », « Droit des affaires » et « Droit et éthique des affaires ».

Gérard Fohlen-Weill est Colonel (H) de l'Armée de l'Air et auditeur de la 51ème session nationale de l'Institut des Hautes Études de Défense Nationale (IHEDN).

Depuis 2015, il officie en qualité de Président honoraire de l'Union des Associations des auditeurs de l'IHEDN.

Contact presse :

Me Michael Cahn

Avocat

19 avenue du Président Wilson, à Paris (75116)

T. 0175432440 , mca@cahnwilson.com

A propos du Cabinet Cahn Wilson :

Créé en 2007, le cabinet Cahn Wilson est un acteur reconnu pour l'accompagnement des entreprises et leurs parties prenantes, dans leur développement ou pour gérer des situations complexes.

Actif tant en conseil qu'en contentieux, le cabinet a notamment développé une expertise en restructuring – dans la prévention des difficultés, lors des procédures amiables (mandat ad'hoc, conciliation) et collectives (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires).

A ce jour, il rassemble une dizaine de professionnels, autour du droit civil, commercial et même pénal des affaires.

GESTION DES GRANDS CONTENTIEUX

Cahn Wilson vous accompagne dans les difficultés auxquelles vous et votre entreprise êtes confrontés. Qu'il s'agisse de la gestion de grands contentieux, d'un conflit d'associés, ou de défendre vos intérêts à l'épreuve d'une procédure collective, l'équipe de Cahn Wilson s'engage à vos côtés et vous garantit une mobilisation totale.

Cahn Wilson démontre en permanence une grande réactivité et a la capacité de mettre sur pied une équipe dédiée à votre problématique, en faisant appel à toutes les expertises d'un réseau national et même international de grande qualité.

EXPERIENCES

Le cabinet intervient auprès de clients, acteurs ou parties très différents : banques publiques, privées et ou d'affaires, fonds d'investissements, dont certains sont d'ailleurs dédiés au retournement des entreprises en difficultés, compagnies d'assurance, industries, sociétés de services, organes de presse, syndicats professionnels, sociétés de production audiovisuelle et cinématographique, groupes de mode, administrateurs et mandataires judiciaires, commissaires aux comptes... Que vous soyez créancier ou débiteur, leaders sur votre marché ou de taille plus réduite, Cahn Wilson mettra sa grande expérience et son savoir-faire au service d'un seul objectif : votre succès.

MAÎTRISES

Cahn Wilson maîtrise évidemment les procédures, et vous permet avec d'anticiper toutes les étapes et difficultés que vous pourriez rencontrer, ce qui permet de définir au mieux une stratégie gagnante.

Cahn Wilson valorise la culture du résultat et s'emploie toujours à associer ses intérêts à ceux de ses clients. Le cabinet s'associe souvent aux résultats qu'il construit et poursuit.